



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 35118

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le développement de l'économie numérique dans les territoires devant faire face à de grandes difficultés économiques. C'est le cas des territoires enclavés, mal desservis par les transports comme le département des Pyrénées-Orientales. Pour ces territoires une des seules manières d'arriver à attirer des entreprises et à développer notre économie passe par une offre de desserte numérique de qualité. Comme l'a rappelé le Gouvernement dans le cadre du pacte de compétitivité pour la croissance et l'emploi présenté en novembre 2012, le développement de l'économie numérique est un enjeu majeur pour l'aménagement des territoires. Depuis de nombreuses années, les politiques menées ont permis de réelles avancées dans le désenclavement numérique avec la mise en place du haut-débit. De nouveaux enjeux considérables s'ouvrent aujourd'hui avec le *cloud*, les objets connectés, le *big data*, les logiciels embarqués dans des domaines aussi variés que les transports intelligents, l'éducation, la santé ou bien encore dans les services publics qui doivent pleinement s'adapter à cette nouvelle donne. Des gisements d'emplois sont à exploiter en s'inscrivant pleinement dans une dynamique de conversion des anciens bassins industriels. La politique numérique ne peut ignorer ces territoires en difficulté et doit même y accorder une attention toute particulière dans une démarche cohérente d'aménagement du territoire. Le Gouvernement a pleinement saisi les enjeux à travers le FSN PME, le fonds Ambition numérique qui permet la mise en valeur des *starts-up* et des quartiers numériques. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les modalités et les différents dispositifs gouvernementaux permettant aux territoires enclavés et ayant une offre de transport restreinte de profiter pleinement des retombées de la filière numérique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35118

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8079

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)